

Analyse stratégique et territoriale du retour du loup dans les Pyrénées : modalité, réalité et perspectives

Farid Benhammou, géographe, doctorant en Sciences de l'Environnement - ENGREF

Paru dans : Benhammou F. et al. (eds), 2004. “ La cohabitation Hommes / Grands Prédateurs en France (Ours et Loup) : enjeux didactiques pour la conservation de la nature et le développement durable? ” Actes du colloque du 21 et 22 mars 2004 Muséum d'Orléans, *Recherche Naturaliste* n° 14, décembre 2004.

Résumé :

Le loup a fait son retour dans les Pyrénées dans la plus grande discrétion. Cet événement s'est produit dans le massif du Mades-Coronat (Pyrénées-Orientales) où se posent la plupart des enjeux des territoires ruraux qui connaissent la recolonisation par les grands prédateurs : transformation des écosystèmes et des paysages, encouragement et dénonciation à la fois de la conservation de la nature, mutation socio-économique des activités humaines et principalement du pastoralisme. Cette étude de cas montre que le retour du loup ne se réduit pas à une opposition entre des protecteurs idéalistes du loup et des éleveurs figés dans leurs pratiques ancestrales. En effet, malgré un contexte médiatique, socio-professionnel et politique difficile, des acteurs de l'Agriculture et des acteurs de l'Environnement ont œuvré ensemble pour favoriser la coexistence pastoralisme / loup dans un espace montagnard. Dans la mesure où de plus en plus de territoires, y compris dans les Pyrénées, vont être concernés par cette présence, il paraît intéressant et urgent de tirer quelques enseignements.

- Des acteurs agricoles pragmatiques de terrain, associés aux acteurs d'environnement sont des leviers cruciaux de résolutions des difficultés et des conflits
- Une structure « aire protégée » est un dispositif qui offre également des marges de manœuvre
- La réactivité et la vigilance sur la communication sont nécessaires
- De la flexibilité doit être encouragée pour réagir au plus vite à une situation qui risque de se généraliser non seulement aux Pyrénées (dont une partie du territoire est indirectement et partiellement préparée grâce aux mesures Ours) mais aussi à toute une série de territoires ruraux marginaux.

Mots clés : Pyrénées – Loup – Pastoralisme – Territoires ruraux marginaux – Environnement - Agriculture

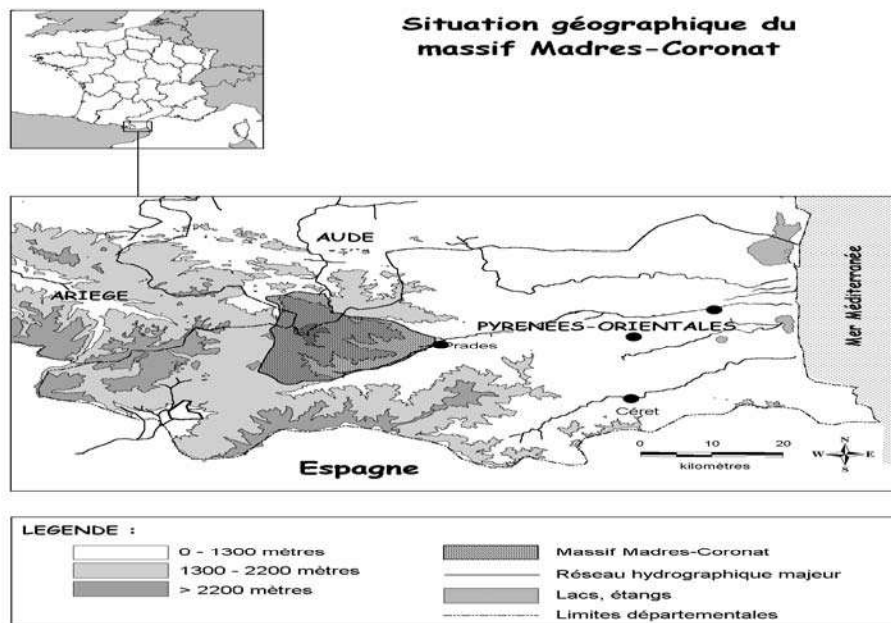
Title : Strategic and territorial analysis of the return of the wolf in the French Pyrenees :
Modality, reality and prospect.

The return of the wolf in the French Pyrenees has remained almost unnoticed. The first arrivals occurred in the Mades-Coronat (Eastern Pyrenees), a region which features all characteristics that frame the debate on the return of large carnivores in rural territories: changing landscapes and ecosystems, a set of diverse stakeholders both encouraging and opposing the conservation of nature, socio-economic change of human activities, especially concerning sheep breeding. This case study emphasises that it is unjustified to reduce the return of wolf to the opposition between idealistic wolf protectors and conservative sheep breeders fixed in ancestral traditions. On the contrary, the media, and the socio-professional and political context have become integral parts of the debate, through which the issue has become both more complex and more complicated. Whereas these latter actors often stir up the controversies, in practice agricultural actors and environmental actors have worked together in order to encourage the cohabitation of sheep and wolf. As many territories, including the rest of the Pyrenees, will be concerned by the same debate in near future, many lessons can be drawn from these early experiences:

- Agricultural actors working pragmatically with environmental actors are crucial to solve potential difficulties and conflicts
- A framework of “protected areas” favours successful management
- Concerning communication, quick reactions and watchfulness are necessary
- Flexibility must be encouraged in order to deal faster with problem: the situation risks to spread not only throughout the Pyrenees, but also into other rural territories.

Key words : French Pyrenees – Wolf – Sheep breeding – Rural territories – Environment - Agriculture

Le loup a fait son retour dans les Pyrénées-orientales reproduisant et annonçant les difficultés de gestion de la problématique des grands prédateurs sauvages en territoires ruraux marginaux. Cependant, même si des maladroites ont pu avoir lieu en raison du caractère hautement sensible du dossier, il s'agira de souligner ici les originalités qui ont pu et qui pourront améliorer le traitement local du retour du loup. Certes, le caractère géopolitique¹ du grand prédateur n'a pas été absent. Autrement dit, il y a eu des tentatives politiques, syndicales et médiatiques qui ont pu avoir pour effet d'attiser des conflits entre opposants et protecteurs du loup. En effet, l'animal prédateur sauvage est communément utilisé pour cristalliser des malaises socio-territoriaux et des réticences à la conservation de la nature (Benhammou, 2003 ; Benhammou et Mermet, 2003 ; Degeorges, 2004). Néanmoins, les objectifs de notre propos sont de montrer que la grande particularité dans le retour du loup dans les Pyrénées-Orientales a été un partenariat étroit entre des acteurs d'environnement² et des acteurs agricoles pour favoriser la coexistence pastoralisme / loup, de faire une analyse critique de la gestion du dossier à tous les niveaux et d'aborder les perspectives alors que la Catalogne vient de reconnaître officiellement (début 2004) la présence de loup sur son territoire. Ce travail est le rendu d'enquêtes de terrain, régulièrement actualisées, menées en étroite collaboration avec les acteurs directement en prise localement avec le dossier³.



Sources : MapInfo données,
Observatoire des Galliformes de Montagne (courbes de niveaux),
A.G.R.N.N. 2000

Réalisation : R. LETSCHER / A.G.R.N.N. 2001

¹ Pour pl
Mermet]
Pyrénées », in *Nature, Sciences, Sociétés*, 11 : 381-393.

u F. et
urs des

² Par « acteurs d'environnement », nous entendons le sens défini par Mermet (1992 ; 2004 à paraître) : « La tentation est forte en effet de considérer comme acteurs d'environnement tous ceux qui sont impliqués dans le problème environnemental que l'on considère, ou bien tous ceux qui mènent des actions à objectif environnemental affiché. Nous lui donnons un sens beaucoup plus étroit : le ou les acteurs qui dans une situation donnée, jouent effectivement (à la fois dans le discours et par les actions constatées) un rôle d'agent de changement vis-à-vis des acteurs régulateurs (élus territoriaux, préfet...) » (in Mermet, à paraître)

³ Un article plus complet traite de la même question dans la *Revue Sud Ouest Européen* (n°16 de 2003 paru en 2004 qui porte sur « Pastoralisme et environnement »).

Carte1

1. L'arrivée du loup dans les Pyrénées-Orientales

Un jeu d'acteur particulier sur le massif du Madres-Coronat. La zone montagnarde des Pyrénées-Orientales se caractérise par des territoires à forte biodiversité qui résultent d'éléments biogéographiques divers, des conséquences des activités humaines pluriséculaires et d'une dynamique de reconquête des milieux naturels suite à une certaine déprise agricole. Dans ce contexte, cette partie des Pyrénées est une des plus riches en réserves naturelles fédérées au sein d'une confédération (la Confédération des Réserves Catalanes). Le parc naturel, qui est en cours d'installation, mise à la fois sur un patrimoine culturel et naturel riche. Le territoire, qui a été concerné au premier chef par le loup dans la seconde partie des années 1990, se situe au sein de la Réserve de Nohèdes, elle-même base du site Natura 2000 sur le Massif du Madres-Coronat qui s'étend sur 25 000 ha. Le jeu d'acteur y est particulier. Les chasseurs sont intégrés à la gestion de la réserve⁴ tout comme les acteurs du tourisme (accompagnateurs de montagne principalement) et les acteurs pastoraux. La gestion et la promotion du site Natura 2000 sont fréquemment mises en avant comme un modèle puisque nous n'y retrouvons pas les tensions courantes liées à ce dossier en milieux ruraux (AGRNN, 2004).

L'activité pastorale et les premières difficultés liées à la prédation. Le territoire de Nohèdes et des Pyrénées-Orientales ont connu historiquement des fluctuations de la présence du pastoralisme. Après une grande tendance d'abandon des territoires pastoraux liée à l'exode rurale et à la réorganisation moderne des systèmes agricoles, une reconquête modérée a été amorcée à partir des années 1980 (Salvador, 2003). Elle est principalement le fait de néo-éleveurs⁵ et l'élevage bovin pour la viande tend de plus en plus à être majoritaire. Les éleveurs ovins, principalement pour la viande, à l'activité généralement la moins rentable, ont souvent eu les terroirs les plus difficiles. C'est le cas pour l'éleveur travaillant sur le territoire de la Réserve de Nohèdes. N'ayant pas reçu les meilleurs conseils et les soutiens techniques au moment de son installation (Lambert in Salvador, 2003), le système d'élevage en question a pâti d'emblée de difficultés d'exploitation liées à l'inadaptation des équipements pastoraux et à l'insuffisance de main d'œuvre. En raison d'un climat qui pouvait s'y prêter, ces handicaps ont été compensés par la possibilité de laisser les brebis en pacage libre. La réserve de Nohèdes a d'ailleurs encouragé la présence de l'élevage sur son territoire car cela entrait bien dans la prise de conscience et dans le discours sur la portée agri-environnementale de certaines activités. Cependant, quelques années après son installation, le troupeau commence à subir une prédation chronique (Tableau). Jusqu'au milieu des années 1990, tout montre qu'il s'agit d'une prédation de chien. Cette question est depuis longtemps soulignée comme un vrai problème pastoral par les organismes agricoles régionaux⁶ (Pistolesi, 1998). Cependant à partir de 1997, plusieurs soupçons évoquent la présence d'un prédateur sauvage qui s'est spécialisé. Un suivi de terrain se met en place et très vite, on s'aperçoit que les soupçons de l'éleveur sont fondés, ce grand canidé doit être un loup.

⁴ La chasse est autorisée sur ce territoire de la réserve. A noter également que le conservateur de la réserve siège à l'ACCA de Nohèdes.

⁵ Le terme de néo-éleveur nous semble plus précis que le terme de néo-rural communément employé dans ce contexte. Or ce terme nous paraît plus vaste puisque rural n'est pas synonyme d'agricole. Le terme de néo-paysan paraît également tout à fait approprié.

⁶ En cela ils se distinguent des organismes alpins qui, maintenant, suite au retour du loup dans les Alpes, se crispent et parlent de faux problèmes quand cette question de prédation de chien est abordée (Garde et Vors, 2001).

2. La récupération médiatique et socio-professionnelle

La question de l'origine du loup. Le résultat des analyses génétiques paru en 1999 confirme qu'il s'agit bien d'un loup et la souche identifiée est italienne, *Canis lupus italicus*. Au premier abord, ces conclusions sont étonnantes. Dès l'été 1999, la presse locale et surtout nationale se saisit de l'affaire. La question des grands prédateurs est un marronnier⁷ dans le domaine des médias et bénéficie toujours dans son traitement de sensationnalisme et de simplisme. Ainsi *Paris Match* (9 septembre 1999) fait un reportage choc sur le « loup de Nohèdes » et publie une carte extravagante montrant « l'itinéraire surprenant » du loup depuis le cœur des Abruzzes aux Pyrénées-Orientales (carte 2). Plus étonnant le journal *Le Monde* publie la même carte. Il est clair qu'avec une telle carte se fondant sur une origine italienne des loups, la thèse d'un lâché humain s'éveille. Cependant, certains éléments permettent de recadrer cette présence. Comme l'Espagne est à proximité et que ce pays compte une population de près de 2000 loups, l'hypothèse d'un loup espagnol semblait la plus logique. Il faut rappeler néanmoins que les premières populations viables de loups se situent bien plus à l'ouest de l'Espagne et que la distance qui les sépare des Pyrénées-Orientales est du même ordre que celle qui sépare les Alpes du sud aux Pyrénées-orientales. De plus, ce qui a poussé les concepteurs de la carte de *Paris-Match* à figurer un trajet partant des Abruzzes est que les loups italiens sont communément appelés « loups des Abruzzes » puisque c'est de cette région qu'est repartie la recolonisation de l'Italie. Dans la mesure où l'on trouve maintenant du *Canis lupus italicus* dans les territoires alpins français et suisses, on peut également parler de loups italo-alpins. Même si une intervention humaine ne peut jamais être exclue à 100 %, bien qu'elle paraisse très difficile, la présence de loup de cette souche peut s'expliquer. Plusieurs études ont montré que des infrastructures types routes, autoroutes, ponts... peuvent être utilisées et traversées par des loups (Mech, 1996 ; Mech and Boitani, 2003). La vallée du Rhône a donc pu être franchie. En outre, deux individus ont été retrouvés morts dans le Massif Central en 1997 et 1999 (Cantal et Puy-de-Dôme) montrant également la colonisation par bond et les grandes distances que les loups peuvent parcourir. Cela nous mène d'ailleurs à l'hypothèse suivante : il est fort probable que depuis déjà plusieurs années des loups erratiques parcourent des zones rurales françaises dans la discrétion la plus totale. Cependant, la diffusion d'informations tronquées et la cartographie parue dans la presse contribuent à diffuser la rumeur de lâchers clandestins récupérée par une partie de la profession agricole.



⁷ Dans le domaine journalistique, un marronnier est un sujet que l'on traite régulièrement et dont on sait qu'il sera systématiquement payant sur un plan éditorial.

Carte 2 : Le retour du loup dans les Pyrénées vu par *Paris-Match*, une vision déformante

Mobilisation syndicale et interférences sur le terrain. Alors que l'éleveur est en pleine détresse face à cette situation de prédation qu'il a du mal à gérer jusqu'en 1998, plusieurs représentants professionnels essaient de tirer profit de la situation pour faire parler d'eux. Au premier titre, certains représentants agricoles départementaux (Syndicat Ovin Catalan, Confédération Paysanne des Pyrénées-Orientales.), sollicités par l'éleveur qui a besoin d'aide, mobilisent les médias. Ils convoquent des journalistes, rappellent qu'ils sont hostiles à tous les grands prédateurs, que la cohabitation entre le loup et le pastoralisme est impossible, qu'ils refuseront toutes les aides, la seule solution demeurant le retrait pur et simple des prédateurs. Très vite, le porte-parole de la section locale de la Confédération Paysanne, surpassant le syndicat majoritaire, récupère et contribue à la médiatisation d'une hostilité ouverte aux prédateurs sauvages (Benhammou 2001, De Bellefon et Benhammou, 2004). Le syndicaliste « alternatif » fait tout pour se montrer actif sur la question et pousse l'éleveur de Nohèdes à adopter des positions sans concessions. Néanmoins, l'influence du syndicaliste a des effets catastrophiques sur le terrain puisqu'il incite l'éleveur à ne pas se protéger et ne pas travailler différemment car « ce serait être d'accord avec la présence du loup ». Ces initiatives débouchent sur peu de choses concrètes concernant l'amélioration de la situation de l'éleveur face à la prédation. La mobilisation contre le loup fait même un certain tort à l'éleveur. En effet, elle freine considérablement le travail technique d'aide qu'essaient de mettre en place certains acteurs pragmatiques au sein de la Chambre d'Agriculture locale notamment.

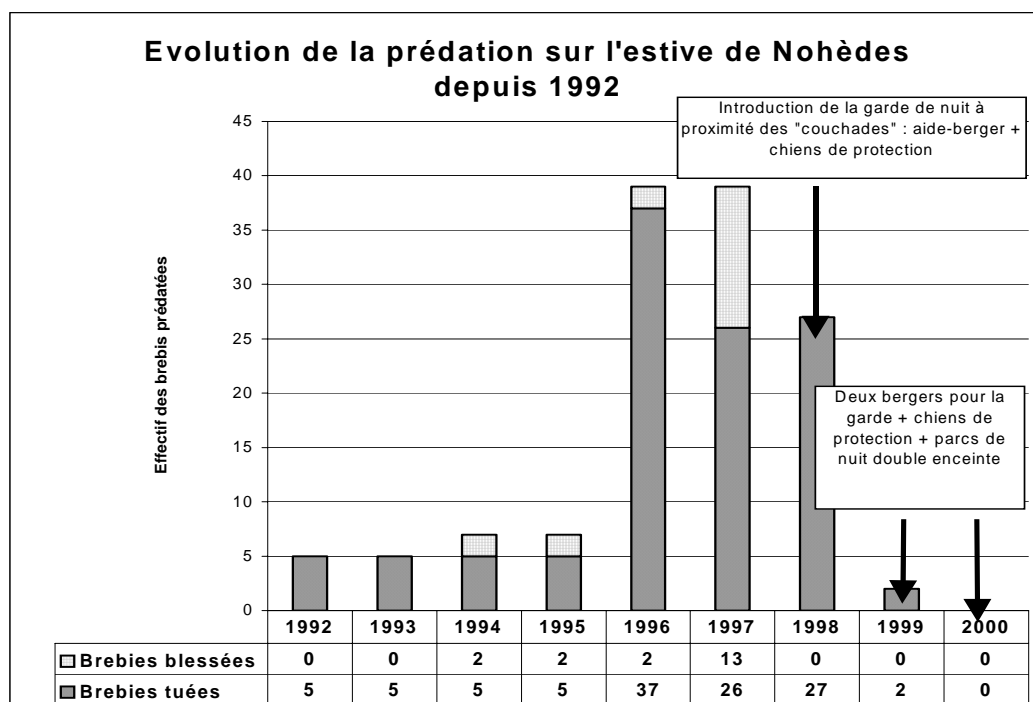


Tableau extrait de Salvador (2003) pas de e à brebis dans le tb = brebis si tu peux m'aider pour changer le texte au sein de cette fiche excel, je ne sais pas le faire

3. Partenariat entre acteurs d'environnement et acteurs agricoles

Le rôle des acteurs locaux d'environnement dans la résolution du problème. Dès 1998, l'équipe de la Réserve de Nohèdes est renforcée par un chargé de mission qui a une

compétence de suivi « ours ». Avec l'aide d'un agent de l'ONF mais surtout de l'ONCFS très à l'écoute des problèmes de l'éleveur, ils renforcent un suivi empirique qui leur permet de mettre au jour qu'un grand canidé parcourt la montagne. Leur conviction se dirige de plus en plus vers la piste loup. Or ils savent pertinemment que s'ils arrivent à montrer qu'un loup est responsable des attaques sur le troupeau, alors et seulement alors une série d'aides concrètes peuvent être débloquentées. La Réserve, n'ayant pas de moyens particuliers mais devant à la fois accepter la présence d'une espèce protégée et favoriser le pastoralisme, laisse cette mission prendre de l'ampleur même si l'agent n'hésite pas à donner de son temps libre. Il en est de même pour l'agent de l'ONCFS. Ils essaient du mieux qu'ils peuvent d'entretenir le dialogue avec l'éleveur aux humeurs variables. Parfois il les associe à ceux qui sont responsables de la présence du prédateur et parfois, il a conscience qu'ils essaient de l'aider. La résolution des difficultés et du conflit fait un saut qualitatif lorsque les acteurs d'environnement et des structures techniques agricoles décident de travailler ensemble.

La mobilisation technique des acteurs locaux de l'agriculture. Le SIME, Service Inter Chambre d'Agriculture Montagne Elevage de Languedoc –Roussillon est une structure qui s'investit activement dans les politiques de sauvegarde et de reconquête pastorale. Elle a particulièrement œuvré dans les Pyrénées-Orientales pour favoriser l'organisation foncière des usagers des territoires pastoraux. Le SIME est particulièrement actif grâce notamment à la présence d'un ingénieur pastoraliste basée à Prades à une quinzaine de km de Nohèdes. Dans la continuité du soutien technique à l'élevage et appuyé par son chef de service, il s'est énormément impliqué afin de trouver des solutions à l'éleveur confronté au loup. Il aide à la réorganisation du système d'exploitation et met en place de nouveaux équipements qui ont pu être financés, entre autre, par le groupement pastoral⁸. Le SIME collabore également très étroitement avec la Réserve de Nohèdes, notamment quand un de ses agents travaille au placement de chiens de protection. Il a également diligenté toute une série d'études afin d'améliorer la compréhension et la prévention de ce genre de situation de prédation (Pistolesi, 1998 ; SIME, 1999).

Un soutien institutionnel varié. D'autres structures conjuguent leur travail afin d'améliorer la cohabitation naissante. La mairie s'investit particulièrement par le biais de la secrétaire et du maire, lui-même éleveur bovin. Ce dernier, bien qu'ayant subi les critiques d'une partie de la profession et bien que ne voyant aucun intérêt au loup, a dès le début essayé d'aider l'éleveur en question. La mairie a monté tout une série de dossiers de demande d'aide et, une fois accordée, elle a fait une avance de frais. En effet, via Natura 2000 notamment, la DIREN Languedoc-Roussillon a dégagé des crédits pour payer des cabanes de chantiers préfabriquées dans le but de favoriser le gardiennage du troupeau dans les différents quartiers d'estives. Des fonds ont permis également de financer une aide-bergère et la DIREN Midi-Pyrénées, qui gère le dossier de l'ours, a fourni une aide concernant les chiens de protection. Dans ce contexte, le groupement pastoral a décidé d'embaucher un berger salarié expérimenté à temps plein. Enfin, la sous-préfecture a poussé un certain nombre de dossiers car toutes ces aides ont mis un certain temps à se débloquenter ce qui n'a pas été toujours pour le mieux dans l'apaisement des tensions.

Au total, suite aux efforts de l'éleveur, des acteurs d'environnement (la réserve de Nohèdes étant motrice) et des acteurs agricoles qui ont mobilisé autour d'eux pour obtenir des soutiens, la prédation a très fortement diminué (Tableau). Certes, dès 2000, des rumeurs font état de la disparition naturelle ou de l'élimination de la présence de loup, cependant des éléments récents montrent qu'il y a encore des loups dans la région.

⁸ Le groupement pastoral est une structure visant à regrouper des éleveurs dans le but d'exploiter et de gérer collectivement des espaces de pacage. Le groupement pastoral de Nohèdes est principalement composé par l'éleveur directement confronté au loup, auquel s'ajoute pour l'estive des petits éleveurs ou des retraités possédant quelques brebis.

4. Remarques critiques

Les risques liés au temps perdus. Dès 1996-97, l'éleveur est demandeur d'aide face à une situation qu'il a du mal à gérer. Or, les acteurs de terrain locaux n'ayant pas de « culture loup », ne savent pas ce qu'il faut rechercher et surtout, il n'y a pas de moyens pour cela. Ce n'est que fin 1998 avec principalement la motivation d'un nouvel agent de la Réserve de Nohèdes et d'un agent technique de l'environnement de l'ONCFS que des indices sont trouvés et récoltés. Les résultats mettent six mois à arriver, en plein été autrement dit en pleine saison d'estive. Malgré cela, des aides ont leur aval pour être débloquées mais le groupement pastoral reproche toujours des investissements qu'il a financé et qu'il pensait, à tort, se faire rembourser.

Des dossiers délicats pour les administrations de l'Environnement et de l'Agriculture. Même si des acteurs d'environnement de terrain peuvent développer des synergies avec des acteurs agricoles, il en est autrement au niveau national. L'administration de l'Environnement est dépassée par le dossier des grands prédateurs jugé coûteux et polémique. Déjà affaiblie et attaquée de toute part, cette administration se méfie de l'irruption du loup à l'extérieur des Alpes. Elle n'est donc pas toujours à même d'apporter le soutien et la flexibilité (déblocage des moyens, cadres et objectifs) que l'action des agents de terrain nécessite. Quant aux administrations agricoles, elles ont longtemps délaissé ce dossier des grands prédateurs qui révélait la situation du pastoralisme dont les politiques publiques qu'elles ont soutenu sont grandement responsables. En outre, le poids de la profession a pu se faire sentir jusque dans le Ministère de l'Agriculture lorsque celui-ci a refusé un soutien sollicité par le SIME et la réserve de Nohèdes. Mais là-aussi, la situation tend à évoluer et l'action pragmatique des DDAF alpines ont souvent beaucoup œuvré dans le sens de la résolution des conflits.

Le militantisme écologique : les accompagnateurs de montagne. Les agents de terrain de l'Environnement se contentent d'apporter des solutions techniques sans répondre à la polémique. Lors des présentations de Natura 2000 et des séances de rédaction du document d'objectif du site Madres-Coronat, la Réserve s'est bien gardée de parler du loup comme d'un animal prioritaire au titre de la Directive Habitat. Le loup a pu même être ressenti par les promoteurs de Natura 2000 comme une nuisance au dialogue entre la Réserve et certains acteurs du territoire. Le rôle de militant actif pro-loup a donc été tenu par d'autres acteurs. Les accompagnateurs en montagne des Pyrénées-Orientales sont regroupés dans une association au positionnement écologiste et régionaliste très marqué. Tout en ayant une bonne connaissance des réalités du pastoralisme montagnard, cette catégorie d'acteurs se fait entendre dans les médias locaux et milite activement auprès des élus locaux afin de promouvoir la cohabitation et la protection des grands prédateurs. Vu l'importance du tourisme et le charisme du président des accompagnateurs, ces acteurs locaux ont un certain poids : « Souvent nous avons des discussions âpres avec des représentants de la profession agricole qui disent qu'il s'agit d'une idée de technocrates ou d'écologistes de Paris. Mais nous on dit que ce ne sont pas les seuls, nous qui vivons au pays, nous voulons entrer dans le débat et faire entendre notre voix favorable à la protection de ces espèces » (A. G., comm. pers.).

5. Perspectives : le loup dans les Pyrénées ...une réalité...une actualité

Après le silence qui a suivi l'année 2000, une photographie prise sur le Massif du Carlit, toujours dans les Pyrénées-Orientales, en août 2002, apporte de nouveaux rebondissements. C'est suite aux pressions du Groupe Loup France-Ferus que l'information est livrée par

l'ONCFS en mars 2003⁹. Le réseau grands carnivores de l'ONCFS en profite pour livrer les informations qui apportent de récentes précisions sur les analyses génétiques des indices relevés dans les Pyrénées-Orientales entre 1998 et 2000. Il y aurait eu au moins trois loups différents sur cette période. En mai 2003, la Préfecture des Pyrénées-Orientales en profite pour publier un communiqué de presse officiel où elle présente tous ces éléments. L'information est alors uniquement reprise par la presse locale et elle ne parvient même pas aux organes de presse habituels qui couvrent la chaîne des Pyrénées. Ainsi, cette mise au point exhaustive sur l'état du loup dans les Pyrénées demeure dans la discrétion.

Peu de moyens et des volontés... à ne pas briser. Jusqu'à très récemment, tout concourait à montrer que l'on cherchait à accompagner cette présence de loup dans les Pyrénées-Orientales sans véritablement l'admettre. Cependant la Confédération des Réserves Catalanes (fédérant la Réserve de Nohèdes très en pointe sur la question), l'ONCFS, la DIREN Languedoc-Roussillon, la DDAF des Pyrénées-Orientales planchent et réfléchissent à un dispositif d'accompagnement pérenne. Un des éléments de blocage se situe encore au niveau national car localement, des dispositions et des lignes de conduite générale sont attendues d'en haut. L'attentisme ne semble pas la meilleure solution pour autant. En effet, une communication mal maîtrisée peut avoir des effets catastrophiques sur le travail des agents de terrain d'environnement. Contrairement à la plupart des endroits des Pyrénées et des Alpes confrontés à une présence de grands prédateurs, des acteurs et des organismes agricoles compétents et pragmatiques sont prêts à s'investir efficacement sur le terrain afin de favoriser une cohabitation. Certains acteurs locaux, comme ceux du tourisme ont également une vision constructive de la question. Cependant, une mobilisation active radicale contre les grands prédateurs, minoritaire pour le moment, ne demande qu'à resurgir avec force si une crise de gestion du dossier éclate.

Depuis 2002, l'éleveur, qui a été le premier confronté au loup, accepte le soutien technique des acteurs agricoles et des acteurs d'environnement sans pour autant accepter le prédateur. De plus, de jeunes éleveurs à proximité ont déjà commencé à se préparer par rapport à une prédation sauvage dans la mesure où depuis leur installation, ils subissaient une prédation chronique de chien.

L'annonce du gouvernement autonome de Catalogne (Espagne). Le 12 février 2004, la Generalitat de Catalunya¹⁰, par le biais de son Département de l'Environnement, annonce par un communiqué de presse très documenté le retour du loup¹¹. Plusieurs éléments sont mis en avant. Premièrement, ce loup est de souche *italicus* et les indices de présence ont été prélevés dans la Parc naturel du Cadí sur un territoire situé à quelques km des Pyrénées-Orientales françaises. Ensuite, les autorités catalanes se félicitent du retour du prédateur qui est vu comme un enrichissement de la biodiversité. Elle s'engage donc à mettre tout en œuvre pour assurer sa protection et la cohabitation avec les activités humaines. Une politique d'aide est prévue pour subvenir aux éleveurs qui subiraient cette présence. Politiquement, ces prises de positions sont révélatrices. Depuis novembre 2003, une alternance politique s'est produite à la tête de la Catalogne. Ainsi, une coalition de gauche comprenant des Socialistes, Ecologistes et des Indépendantistes Catalans désirent rompre avec le pouvoir précédent. Au moment où en 2003, côté français, des analyses génétiques ont précisé le nombre de loups présents entre 1998 et 2000 (trois individus), un indice de présence provenant du Parc du Cadí avait également montré qu'à l'époque un quatrième individu était en Catalogne espagnole.

⁹ Ferus a publié cette photographie prise par un vacancier dans le Gazette des grands prédateurs n° ??

¹⁰ Il s'agit du gouvernement autonome de Catalogne. L'Espagne est un pays très décentralisé où les régions (Autonomie) ont de larges prérogatives. La Catalogne est une des plus importantes, une des plus riches d'Espagne et la mise en avant de son particularisme culturel, politique et linguistique sont anciens.

¹¹ Generalitat de Catalunya, Departamente de Medi Ambient i Habitatdge, *Detectat el Primer exemplar de llop salvatge a Catalunya des de fa de més de 70 anys*, Dossier de Premsa, 12 de febrer de 2004, 6 p.

Les autorités catalanes avaient alors jugé qu'il ne fallait pas communiquer. Depuis, les élections ont remplacé les tenants de cette ligne. Tous les éléments montrent donc que d'un côté comme de l'autre de la frontière qui sépare les Pyrénées catalanes, quelques loups de même origine parcourent ces montagnes.

En France ?

Quelle suite donner à l'accompagnement de la population de loup dans les Pyrénées françaises alors que côté espagnol catalan, une politique prend forme ? Avant toute chose, il s'agit bien de clarifier la situation. Suite au colloque repris dans ces mêmes actes, on a pu voir l'utilisation polémique que la presse et certains acteurs pyrénéens peuvent faire d'une information tronquée. Ainsi, l'Institution Patrimoniale du Haut Béarn a utilisé la *Dépêche du Midi* (31 mars 2004) afin de sous-entendre que les écologistes étaient en train de réintroduire dans toutes les Pyrénées des loups italiens, que c'était bien la première fois qu'on en entendait parler et qu'encore une fois on mentait aux acteurs locaux des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées qui se doutent depuis longtemps des manipulations écologistes. Voici une des manipulations possibles de l'information lorsqu'un dossier si sensible est géré de manière un peu attentiste. Doit-on pour autant complètement condamner le silence des pouvoirs publics français ? Les administrations, tant de l'Environnement et de l'Agriculture, tentent tant bien que mal à dénouer le problème au niveau national mais en ayant tout de même une vision très alpine du dossier. Nous avons évoqué précédemment l'hypothèse de l'existence de loup dans des zones rurales où cette présence n'est pas soupçonnée. Or, du jour au lendemain, cette présence peut se faire ressentir, principalement en interaction avec des activités d'élevage. C'est précisément ce qui s'est passé dans l'Ain au cours de l'été et de l'automne 2003. Le groupe de travail national loup, qui doit donner les orientations de gestion du loup en juin 2004, laisse encore transparaître un grand nombre d'incertitude. D'ores et déjà, le contingentement, autrement dit l'élimination de loup va être une réalité de gestion. Pour des territoires comme les Pyrénées-Orientales, la présence d'une confédération d'espaces protégés et surtout la présence d'un site Natura 2000 ont permis dans un premier temps d'asseoir des dispositifs temporaires de gestion du dossier loup. Tout montre que c'est lorsque la présence de loup est connue et assumée que l'on peut réfléchir à un dispositif localement adapté. La présence de loup dans les Pyrénées est une réalité et la présence des mesures en zone à ours sont indirectement une bonne préparation à l'expansion du loup. Il ne faut pas pour autant ne rien faire et laisser le champ libre aux opposants aux efforts constructifs et pragmatiques. Sur ces territoires ruraux marginaux, il paraît nécessaire de prendre exemple sur la sérénité relative de la situation dans les Pyrénées-Orientales pour statuer sur les modalités de cohabitation sur les autres territoires ruraux marginaux, dans les Pyrénées et ailleurs.

Bibliographie :

Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN), 2004. « La Réserve Naturelle de Nohèdes et le site Natura 2000 du Madres-Coronat », *Forêt Méditerranéenne*, t. XXV, n°1, mars 2004 : 39-48.

Benhammou F., 2001. *Rôles et dynamiques des porte-parole dans les débats sur l'ours dans les Pyrénées, analyse stratégique et géopolitique d'un problème d'environnement*. Mémoire de DEA Aménagement-Développement-Environnement, IRD, Université d'Orléans-ENGREF de Paris, 131 p.

Benhammou F., 2003. « Les grands prédateurs contre l'environnement ? Faux enjeux pastoraux et débat sur l'aménagement des territoires de montagne », *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, février 2003, 48 : 5-12.

Benhammou F. et Mermet L., 2003. « Stratégie et géopolitique de l'opposition à la conservation de la nature : le cas de l'ours des Pyrénées », in *Nature, Sciences, Sociétés*, 11 : 381-393.

Benhammou F., 2003-2004. "Le loup (*canis lupus*) dans les Pyrénées, 1998-2003 : cas d'école pour anticiper le retour des prédateurs sauvages dans les territoires ruraux marginaux ", *Sud-Ouest Européen*, PUM, Toulouse, 16 : 85-93.

- De Bellefon R. et Benhammou F., 2004. « Les limites d'un discours environnementaliste : la Confédération paysanne et les prédateurs », Actes du colloque « La cohabitation Hommes / grands prédateurs », à préciser
- Degeorges, 2004. « Le loup, une affaire d'Etat », à préciser
- Garde L. et Vors E., 2001. *La prédation par les loups et les chiens errants dans le massif des Monges (Alpes-de-Haute-Provence) : diagnostics pastoraux et approche statistique*, CERPAM, Manosque, 26 p. + annexes.
- Mech L. D., 1996.
- Mech L. D. and Boitani L., 2003. *Wolves : Behavior, Ecology, and Conservation*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 448 p.
- Mermet L., 2004. « Analyse stratégique pour la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en terme d'environnement ». Soumis à *Natures Sciences Société*
- Pistolesi J., 1998. *La prédation des troupeaux domestiques dans les Pyrénées méditerranéennes françaises : dégâts de chiens en divagation et réflexion préalable au retour du loup (Canis lupus)*, ENSAM – SIME, Montpellier, 70 p
- Salvador O., 2003. *Le loup, le lynx et l'ours dans le massif du Madres-Coronat (Pyrénées-Orientales), cohabitation grands prédateurs et activités humaines en territoire de montagne : enjeux et perspectives*, mémoire de DEA Aménagement-Développement-Environnement, Université d'Orléans, Réserve Naturelle de Nohèdes, 119 p.
- SIME, Chambre d'Agriculture des P.-O., Association des AFP-GP et AGRNN, 1999. *Schéma de prévention des prédateurs sur l'estive Gorg Estelat-Nohèdes*, 10 p.

Sigles

- ACCA : Association Communale de Chasse Agréée
- AGRNN : Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes
- DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
- ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- ONF : Office National des Forêts
- SIME : Service Inter-chambre d'agriculture Montagne Elevage